

# 1<sup>ère</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX

## I) Préambule

### Un projet en devenir

Lorsque la municipalité, à l'origine du Centre Social en 2002, « resserre » les associations à caractère social de la ville dans un périmètre donné, les résistances des uns et des autres ne permettent pas de structurer leurs actions dans leur champ d'intervention respectif. Chacun entendant poursuivre sa politique interne comme par le passé...

Je crois que le nouveau projet doit consacrer un changement dans les manières de faire avec l'ensemble des partenaires. Le Centre Social doit partager, faire connaître et les nécessités de ses missions dans le cadre de partenariats concertés sur la commune.

La démarche à venir doit aboutir, à terme, à la volonté affichée de l'engagement associatif dans son ensemble, avec actions sociales de la ville. C'est-à-dire créer une véritable synergie sur le territoire, autour d'actions communes pour et avec les habitants de Guénange et les usagers du Centre Social.

Rompre avec certaines représentations, à la fois anciennes et récentes, qui voulaient que les acteurs de telle ou telle association avait de fait une posture partisane. Et qu'enfin le Centre Social ait un véritable rôle fédérateur à partir de ses missions.

La raison d'un Centre Social et de ses missions reste encore méconnue pour certains acteurs de la commune. La question de son identification n'est pas complètement levée et nécessite encore plus de communication. La présence du CLAS et de ses nombreuses activités structurées au sein du Centre Social, les conflits internes l'opposant à l'association Louise Michel, ont agi comme un écran de fumée durant près d'une décennie, qui maintenant se dissipe pour révéler au publics ce qu'est le Centre Social.

L'arrêt « brutal » de l'association CLAS au 30 juin 2010 et de ses nombreuses activités structurées au sein du bâtiment a profondément marqué la vie associative locale et laissés dans l'expectative bon nombre d'usagers.

Le centre social a dû s'adapter à cette nouvelle donne locale, avec la volonté affichée de conserver une posture de neutralité par rapport au contexte qui engageaient mairie et certains responsables associatifs.

Les personnes qui pratiquaient une activité gérée par le CLAS au sein du centre social, ont le sentiment d'avoir été pris en « otage » selon leur propre terme. Les nombreux témoignages de ces personnes, leur préoccupation exprimée au travers de nombreuses discussions démontre combien leur activité au sein de la structure représentait pour eux, un lien social très fort, voire unique pour certain(e)s, dans leur vie de tous les jours.

Plusieurs associations ont investi durant ces années le bâtiment. Très variées, tant par leurs finalités que par leur histoire, leur envergure ou les membres qui la composaient, la plupart existaient depuis des dizaines d'années et étaient de véritables institutions sur la ville.

C'est dans ce nouveau « redécoupage » du paysage associatif de la commune que le centre social est amené à se construire une identité et un projet qui devra correspondre à la problématique sociale locale et aux attentes des habitants.

Il a donc fallu à partir de cette situation nouvelle, tenter de répondre rapidement, à la fois à ces attentes très fortes qui plaçaient de nombreux usagers dans une « posture abandonnique », et en même temps ne pas s'éloigner des missions essentielles de ce qu'est un centre social. Rester à distance de tous les conflits passés et actuels, dans un souci de répondre aux besoins des habitants.

Le tout est d'assurer un équilibre entre les demandes individuelles et les besoins collectifs, entre les initiatives privées et les programmes publics.

## II) La ville de Guénange

Ville dortoir<sup>1</sup>, conçue pour les besoins de moyens humains liés à la forte croissance de l'activité sidérurgique sur le bassin houiller et la Vallée de la Fensch dans les années cinquante, Guénange est emprunt d'une forte culture ouvrière. La crise de la sidérurgie dans le milieu des années 1970, ayant entraînée la mise en retraite prématurée de nombreux ouvriers, a conduit une partie d'entre eux restés sur la commune, à s'impliquer dans la vie associative locale. Issus pour la plupart de l'éducation populaire, beaucoup sont encore aujourd'hui en responsabilité ou bénévoles dans les associations.

Longtemps placé sous la « bienveillance paternaliste » De Wendel, la ville a bénéficié durant près de vingt de la manne financière apportée au secteur associatif et aux actions sociales. La fin de ce « mécénat local » en 1975, oblige les élus du moment à repositionner la ville sur les aides financières aux associations et sur la priorité des actions sociales à mener. Apparaissent alors les premières dissensions locales...

### 1) Le développement de la ville et les origines de la cité

Guénange est situé sur la rive droite de la Moselle entre Metz et Thionville, à 8 km de cette dernière.

Durant les « *trente glorieuses* »<sup>2</sup>, s'opère l'expansion de la ville avec l'avènement de la sidérurgie.

Fondée en 1948 la Société Lorraine de Laminage Continu (SOLLAC), implante ses usines à Sérémange et Florange-Ebange dans la vallée de la Fensch. Sollac est une usine ultra moderne.

Ce nouveau complexe, largement financé par le plan MARSHALL<sup>3</sup> va nécessiter l'embauche de milliers d'ouvriers.

Parallèlement aux chantiers de construction de l'usine vont s'édifier de nouvelles cités pour les loger. Il manque alors 1500 logements. La vallée de la Fensch est saturée. Suivant

---

<sup>1</sup> Une **ville-dortoir**, ou cité-dortoir, est une ville avec un marché du travail réduit et dont le principal but est de regrouper des logements

<sup>2</sup> Les **Trente Glorieuses** font référence à la période de forte croissance économique qu'a connue entre 1945 et 1973 la grande majorité des pays développés

<sup>3</sup> Plan américain à l'aide économique à l'Europe

les conseils de la préfecture, SOLLAC décide de s'installer sur la rive droite de la Moselle, dans une région rurale peuplée. De toutes les communes sollicitées Guénange est la seule à accepter. La mairie de l'époque peut proposer 80 hectares de terrains situés au nord est du vieux village, au sud du bois communal. Le chantier débute en février 1952. Le plan des travaux s'articule autour d'un axe central correspondant aux trois boulevards actuels.

Les premières constructions sont des bâtisses à un étage, longues de 50 m et larges de 6 m, comportant plusieurs logements.

La fin des années cinquante voit la construction de la cité pour y accueillir tous les ouvriers attirés des quatre coins de France et de l'étranger. Créée de toute pièce pour les besoins de la société sidérurgique SOLLAC, Guénange a connu bien des fluctuations de population. En effet, en 1952 lors de l'implantation d'usines sidérurgiques dans les vallées de la Fensch et de l'Orne, Guénange comptait 580 habitants. Lorsque la sidérurgie atteint son apogée en 1973, 9339 habitants étaient recensés dans la ville. Fin 1993, on recensait 7414 guénangeois, dont 6% de sidérurgistes. Malgré tous ces mouvements de population, Guénange reste une ville d'avenir dynamisée à ce moment de 54 associations et d'individus relativement jeunes.

En 1977, la convention financière qui liait SOLLAC à Guénange s'achève : « le cordon ombilical est coupé ». Ceci a pour conséquence une augmentation des charges pour le budget communal sans contrepartie au niveau des recettes.

Mais c'est aussi une forme de « renaissance » pour la ville, et pour la municipalité le début d'un travail de longue haleine : la transformation de la cité « SOLLAC » où tout appartenait à la sidérurgie. L'action se développe alors en 7 axes prioritaires :

- les besoins de la population
- le patrimoine foncier
- les voiries et réseaux divers
- la revitalisation des espaces libérés par la destruction des « domofers<sup>4</sup> »
- le centre ville
- la zone d'activité économique
- l'environnement écologique

---

<sup>4</sup> bâtiment collectif à structure métallique construit dans les années cinquante pour loger les sidérurgistes

L'équipe municipale s'attache alors à répondre aux besoins des guéangeois dans quatre domaines principaux : social, culturel, sportif et scolaire en octroyant des subventions plus importantes et également par l'acquisition ou la construction de locaux et achats d'équipements.

Guénange, c'est aussi, à partir du milieu des années 1980, une politique de logement dynamique. On assiste à la revitalisation des emplacements libérés par la destruction des « domofers ». Divers lotissements sont aménagés à partir de cette date et permettent la construction de 168 maisons individuelles et de 10 logements locatifs à côté de l'Hôtel de ville. S'en suivent la requalification de certains quartiers et la naissance de petits lotissements au village et au centre ville qui continuent de se développer aujourd'hui.

La municipalité poursuit sa politique de mixité sociale dans les lotissements par la maîtrise des coûts de viabilisation et conserve la ligne : 50% de logement social, 50% de logement privé. Dans ces proportions, il faut distinguer 2/3 d'habitat pavillonnaire et 1/3 collectif.

La ville a ensuite continué d'acheter tous les terrains offrant des opportunités nouvelles d'urbanisation (terres agricoles, parties de forêt)

Au début des années 2000, la ville lance les opérations de création d'une zone d'activité économique avec l'aide de la communauté de communes. Aujourd'hui, on compte plus de 200 emplois sur cette zone et de nombreuses entreprises desservies directement par l'axe autoroutier.

**La qualité de la vie sur Guénange a changé au cours de ces décennies. La commune-dortoir des débuts, démunie dans tous les domaines, s'est dotée de tous les équipements souhaitables. L'habitat collectif de masse construit à la hâte a disparu pour laisser place à de nouveaux quartiers de pavillons. Le vieux village, lui aussi s'est urbanisé tout en conservant sa spécificité.**

## **2) Les différentes étapes de l'habitat**

La cité de Guénange n'est pas sortie de terre en une seule fois. Elle s'est fait en trois étapes :

**1952-53** : construction de « bandes » de logements, suivie de celles de pavillons individuels ou de maisons jumelés à un ou deux niveaux. 587 logements ont été mis en

service par deux sociétés immobilières. L'Immobilière Thionvilloise (aujourd'hui Batigère Sarel) et les HLM « La Mosellane » (aujourd'hui Batigère Sarel)

La population passe de 580 habitants à 3826 habitants en 1954

**1953-57** : Implantation des « Domofers » par l'Immobilière Thionvilloise. Ces bâtiments constituèrent un apport de 606 logements.

Guénange devient « cité des Domofers ». La population passe à 6853 habitants

**1959-61** : Un nouveau quartier voit le jour, celui de la place de République appelé aussi quartier SAMEC. Il relie le village à la cité nouvelle. Il comprend essentiellement des blocs à 5 niveaux, auxquels s'ajoutent des maisons individuelles ou jumelées pour les familles nombreuses. Suite à cette réalisation de 470 logements collectifs et 50 logements individuels, la population s'élève à 860 habitants (recensement de 1962)

**1954-82** : Dès le début de la cité, des lotissements viennent compléter le tissu urbain. Ce sont d'abord de petites opérations dépassant rarement une dizaine de maison, les « castors », en 1954. Puis cela s'amplifie avec les « camus » (50 pavillons) et le « hazelbusch » (97 pavillons).

Parallèlement à ces constructions, vont se mettre en place les infrastructures routières indispensables.

### **3) La crise de la sidérurgie et la fin des « Domofers »**

A la fin des années 70, Guénange subit le contre coup de la crise de la sidérurgie.

Les Domofers se vident de leurs occupants. Ils seront progressivement démolis à partir de 1982. De nouveaux lotissements les remplaceront. Ils contribueront à la rénovation urbaine qui marquera la fin du siècle.

En 1968 la population est de 10064 habitants. Guénange entre alors dans le « club » des villes de plus de 10000 habitants. Alors que la population est à son apogée, des nuages s'accumulent à l'horizon des années 80. Un plan acier qui prévoit 15000 suppressions d'emploi. SOLLAC, alors usine ultramoderne paraît à l'abri de la « vague ». Mieux SOLLAC va construire à FOS sur Mer dans les Bouches du Rhône en 1973. Mais pour lancer la sidérurgie sur l'eau, il faut des techniciens et des ouvriers qualifiés.

110 familles, soit une population de 500 personnes quitteront Guénange et prendront la direction du sud de la France.

1974 : la crise économique mondiale. Il faut fermer ! Les plans de restructuration prévoient des milliers de suppressions d'emplois. A partir de 1977, le personnel âgé de 58 ans sera mis à la préretraite (56 ans et 8 mois pour les métiers pénibles).

A partir de 1979, ce sont toutes les personnes âgées de 50 ans (55 ans pour les cadres) qui cesseront leurs activités<sup>5</sup>.

**Guénange perd 32% de sa population. Nombre de retraités réintègrent leur région d'origine. Ces départs vont modifier le marché du logement.**

Les Domofers sont condamnés. En 1982, un premier Domofer est détruit...en 1990 sera détruit le dernier.

#### 4) En résumé

##### Etat des logements : 2730<sup>6</sup>

	Nombre	%
Maisons	1557	71,68
Appartements	736	26,96
Résidences principales	2685	98,35
logements vacants	44	1,6
logement occasionnel	1	0,03

dont 70 construits après 2004 soit 28,7 % (près 1 tiers)

##### Evolution démographique<sup>7</sup>

Année	1947	1954	1962	1975	1982	1990	1999	2007	2011
Nombre d'habitants	544	3826	8360	9397	8327	7794	7124	6966	7086

<sup>5</sup> Convention Générale de Protection Sociale

<sup>6</sup> chiffres INSEE recensement 2007

<sup>7</sup> chiffres source Mairie 2011

### III) Guénange aujourd'hui :

**Guénange** (*Genéngen* en Francique lorrain) est une commune française située dans le département de la Moselle en Lorraine. Ses habitants sont appelés les Guénangeois. Petit village lorrain jusqu'au début des années 1950, Guénange est par la suite devenue une cité dortoir de la sidérurgie lorraine afin de loger les ouvriers de cette activité florissante. La particularité de la commune est toujours qu'elle s'étend en longueur sur 4 kms des bords de la Moselle jusqu'à la rue Victor Hugo à l'entrée de la forêt qui mène à Bertrange. Guénange est divisé en deux Guénange Haut et Guénange Bas qui ont eux-mêmes des sous-parties. La cité prendra le nom de Guénange-Grande. D'autres cités semblables furent construites comme celle de Saint-Nicolas-en-Forêt à Hayange. Aujourd'hui, 40 ans après la crise sidérurgique des années 1970 – liée notamment à la concurrence asiatique – Guénange a perdu de sa population et est désormais une petite ville d'environ 7 000 habitants.

En 1995 Guénange atteint le « creux de la vague », et les élus s'engagent dans une politique de requalification de la cité sur trente ans. Les fonds FEDER<sup>8</sup>, nationaux et départementaux, grâce au PDA<sup>9</sup> permettent de mettre en place une nouvelle politique de développement du logement et un plan de cohésion sociale.

Actuellement Guénange connaît un développement urbain important. Quand l'immobilier redevint attractif, la priorité fut accordée à la mixité de l'habitat.

En premier, équilibre entre le locatif et l'accès à la propriété avec la construction de 250 logements ces dernières années. Il est prévu autant sur les dix prochaines.

Deuxièmement, l'organisation de l'accueil des seniors avec l'implantation d'une maison de retraite et la construction de seize logements sous forme de micro village réservé aux seniors et ouverts sur la ville, l'aménagement d'espaces verts, l'investissement dans les équipements sportifs de haute qualité, le développement des commerces à travers la construction d'une galerie de cellules près de la mairie.

---

<sup>8</sup> Fond Européen de Développement Régional

<sup>9</sup> Plan de Développement et d'Aménagement Urbain



Certaines spécialités médicales font aussi défaut. L'objectif pour la ville est de recouvrer son autonomie tout en s'ouvrant sur la communauté de communes de « l'Arc Mosellan » dont elle constitue le pôle urbain. L'Arc Mosellan est composé de 26 communes.

Guénange a retrouvé un peu de son dynamisme associatif avec une augmentation ces dernières années du nombre d'associations sportives et de loisirs.

Les soins apportés à l'aménagement urbain entraînent une métamorphose de la cité. L'image cité-dortoir de la sidérurgie lorraine fait place peu à peu à celle d'une « ville nouvelle »

Le plan d'aménagement et de développement durable continue de miser sur l'urbanisation, le logement, le commerce, la zone artisanale communautaire (Arc Mosellan) et le cadre de vie. Guénange a fait partie du contrat de ville de l'agglomération thionvilloise depuis 1994-2006. Depuis 2007 les CUCS<sup>10</sup> ont pris le relais. Il s'agit d'un nouveau cadre contractuel de la politique de la ville en faveur des quartiers en difficulté. Les CUCS signés pour trois ans entre l'Etat et la commune dans laquelle se trouvent un ou plusieurs territoires en difficulté et selon une géographie prioritaire définie : CUCS 1, 2 ou 3.

Actuellement Guénange est en CUCS 3

## **1) L'existant :**

### **a) L'habitat**

En terme de logement, la ville compte plus de 630 logements conventionnés de type HLM (soit 30% du parc), dont 450 en entrée de ville dans le quartier République (zone SAMEC). Les relations entre la ville et les bailleurs sociaux sont historiquement des enjeux du développement. En effet, Guénange, en tant que cité dortoir est une ville jeune (près de 60 ans) qui a évolué grâce au choix de la sidérurgie et ses filiales de constructions de s'implanter sur le territoire.

Par rapport au statut d'occupation, sur 2730 logements au total, 1656 sont occupés par des propriétaires ou accédants, 987 par des locataires (dont 630 en HLM). Aujourd'hui, on peut identifier plusieurs quartiers caractérisés par la population. On distingue par exemple (cf carte des quartiers en annexe).

---

<sup>10</sup> Contrat Urbain de Cohésion Sociale

► le village en bordure de Moselle et le quartier (en fait un hameau) qui font figure de quartiers « historique ».

► les quartiers résidentiels du Haselbuch, des vignes de Saint Antoine dont la population est regroupée en association d'anciens sidérurgistes. Ces personnes se voient régulièrement à travers l'organisation de manifestations de (leur) quartier.

► le quartier République, plus populaire et identifié par la politique de quartier de l'Etat. Il est caractérisé par un ensemble de 12 barres HLM et la population modeste qui la compose.

► le secteur du Mont Cassin, plus moderne où se sont installées des populations nouvelles et celles qui se sont déplacés d'un quartier plus ancien, souvent pour accéder à la propriété.

► la cité dont les habitants sont moins structurés mais se sentent plus identifiés par rapport à leur rue. On y retrouve globalement une population plus âgée.

L'analyse de l'ancienneté de l'ensemble démontre l'influence de la sidérurgie dans la construction de la ville à l'époque. Ainsi les constructions datant 1949 sont au nombre de 104, celles bâties entre 1949 et 1974 sont au nombre de 1676 (période faste de la sidérurgie). Enfin 387 constructions pour la période 1975 à 1989 et 370 pour la période 1990 à 2005.

Aujourd'hui, le développement urbain laisse une place aux bailleurs sociaux afin de poursuivre la politique de mixité sociale des populations de Guénange. La part des locataires représente 37% et reste stable. Si l'ancienneté moyenne est de 18 ans, 62 % des habitants vivent depuis plus de 10 ans sur la commune<sup>11</sup>.

### **Dans la partie Guénange Haut**

L'espace libéré par la démolition des « Domofers » a permis la construction de 168 maisons individuelles (accès à la propriété sous forme de lotissement autour de la place Saint Benoit)

La deuxième tranche a permis la construction de 10 maisons d'habitat social loué par Batigère et 30 maisons individuelles (accès à la propriété)

La société HLM du nord et de l'est a construit 31 logements dont 10 réservés aux seniors sur le quartier du Mont Cassin (II).

---

<sup>11</sup> source INSEE 2007

En 2004 la troisième tranche a vu la construction de 10 maisons individuelles toujours sur le quartier Mont Cassin (III) ainsi que deux immeubles locatifs et quatre immeubles d'accès à la propriété.

En 2005, au bout de Guénange (rue de la Paix) sur l'emplacement de l'ancien CLAS, a été construit le lotissement « Daniel Brottier » constitué de 21 pavillons locatifs et une annexe du Foyer du Jeune Travailleur de Thionville de 10 studios. Il reste 10 parcelles pour l'accès à la propriété.

En 2007, une extension est réalisée sur le quartier Mont Cassin (IV) avec la construction par BATIGERE de 30 logements individuels et 20 logements collectifs.

Dix parcelles pour la construction individuelle d'accès à la propriété et cinq immeubles comprenant 40 logements.

Le foyer du Jeune Travailleur de Thionville « Les Trois Frontières » (FJT) met à disposition de jeunes adultes « actifs », 10 T1 bis de 30m<sup>2</sup> (rue Gala)

Pour 2012, la construction de deux nouveaux lotissements est prévue à côté de la nouvelle gendarmerie.

### **Dans la partie Guénange Bas**

Y sont concentrés les grands collectifs d'habitation (12 bâtiments) qui forment la plus grande partie du quartier SAMEC. Ce quartier compte 451 logements gérés par BATIGERE et représente 30% de la population communale. Sur un espace réduit cohabitent des familles nombreuses, souvent d'origine étrangère et socio économiquement défavorisées.

Ces grands ensembles rapidement dégradés, entraînent un habitat précaire, bruyant car mal insonorisé qui oblige la population à une promiscuité constante interférant sur le cadre de vie relationnel à l'intérieur des familles.

### **Dans la partie Guénange Village**

Situé au bord de la Moselle de l'autre côté de la nationale Metz - Thionville, il est constitué de quelques vieilles fermes du village d'origine, d'un lotissement et de maisons individuelles.

En 2006 a eu lieu la vente de 10 parcelles route de Metz pour la reconstruction du lotissement « IRIS »<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup>

Maisons individuelles d'accès à la propriété

## Synthèse :

(voir plan "poids démogra".)	individuel	collectif	total	%
<b>Guénange Haut</b>	330	100	430	15,8
<b>Guénange Centre</b> partie Cité, Mont Cassin, Hazelbuch	1245	50	1295	47,6
<b>Guénange Bas</b>	375	550	925	34
<b>Guélange (Hameau)</b>	69	-	69	2,56
			2719	100

## En projet :

L'urbanisation de Guénange se poursuit sur le secteur du Mont Cassin et au-delà. Sur le plan ci-joint, on peut identifier quatre unités foncières A, B, C et D) en voies de développement ou à venir.

	Guénange Haut	Guénange Bas
<b>unité foncière A</b> (Mont Cassin 5 en 2011)	10/12 pavillons (pers. âgées) 6 pavillons (accés. Sociale) 10 lots (propriété et co-propriété accés.en appart.)	-
<b>unité foncière B</b> (lotissement Eole en 2012) Habitat mixte 3 hectares	15 pavil. classiques 20 pavil.accession sociale 40 appart. (4 co-propriétés) 15 maisons /24 habitat,	-
<b>unité foncière C</b> lotiss.Jardin d'Antoine 5 hec. 2012/2013		-
<b>unité foncière D</b> projet ZAC 2012	groupe scolaire micro village (pers. âgées) ensemble habitat en co-prop. et locatifs convention.	-

## **b) Le tissu économique**

Comme dit plus haut, avec la fin de la convention financière en 1977 qui liait Guénange à Sollac, la municipalité développe son action sur la ville en sept points dont l'un d'eux cible la « zone d'activité économique ».

La gestion de la zone artisanale a été confiée à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

La « crise sidérurgique », évènement économique majeur du début des années 80, aura des conséquences démographiques majeures pour le territoire. Malgré cela la « revitalisation » des emplacements libérés et la construction de plusieurs lotissements permettent au tissu socio-économique de continuer à se régénérer. Notamment avec, au cours de cette dernière décennie, le développement de la Zone artisanale Bellevue qui compte actuellement sur son secteur plus d'un quart d'entreprises ou cellules commerciales (26,41%).

Cette zone relativement jeune (une dizaine d'année), comprend 14 entreprises dont un peu plus d'un tiers (5) qui concernent l'entreprise du bâtiment.

Le deuxième constat porte sur l'implantation géographique de la grande majorité de commerces et d'établissements sur la zone SAMEC<sup>13</sup> (répartis essentiellement sur République et Division Leclerc). Près de 40% des commerces ou établissements sont implantés sur ce secteur de la ville (39,62%)

Le reste des commerces (un peu plus de 20%) est réparti Boulevard S/s les Vignes (13,20%) et un Intermarché sur la zone du Grand Zelner à Guénange Haut, une boutique d'articles de pêche, ainsi qu'une pizzeria à Guénange Village.

On observe que la zone Bellevue a « aspiré » les quelques commerces du haut de Guénange qui se sont délocalisés plus bas sur la ville. Alors que deux petits points de restauration (snacks) s'y sont installés.

A contrario la naissance de la zone Bellevue n'a que très peu impacté le secteur bas de Guénange. La République et Division Leclerc ont plutôt bien résisté et conservent l'ensemble de ses établissements et commerces. A l'exception, tout de même, du supermarché Lidl qui déménagera prochainement sur la zone Bellevue (les travaux sont d'ailleurs en cours). Cette densité encore importante de commerces sur Guénange bas reste une richesse pour les habitants des quartiers SAMEC.

---

<sup>13</sup> Société Anonyme Mixte d'Equipements et de Constructions (créée le 10 novembre 1956)

Ce déséquilibre de l'implantation géographique de commerces entre le haut et le bas de la cité (près de 80% sur le bas de Guénange), malgré la présence d'un Intermarché, « déplaît » à certains habitants qui se plaignent parfois de cette situation (notamment les personnes âgées)

**Synthèse :**

	Zone Bellevue	Haut de Guénange	Bas de Guénange	Total
Entreprises	12	6	18	36
Restauration	1	2	1	4
Bâtiment	5	1	0	6
Service à la personne	1	0	1	2

**c) La scolarité**

Guénange permet à sa jeunesse de suivre une scolarité allant de la maternelle au secondaire : **1440 élèves** Les écoles primaires et maternelles sont réparties en 9 établissements et 3 groupes scolaires

- Sainte Scholastique et école Maternelle Les Capucines en haut de Guénange
- Ecoles Du Bois et Saint Mathieu en bas de Guénange

Le lycée professionnel Joseph-Cressot propose des formations professionnelles allant du CAP au BAC Professionnel dans les métiers :

- de la propreté
- des services à la personne
- du secrétariat
- + 1 classe découverte professionnelle (6 heures)

Le Collège René Cassin accueille 48 élèves en classe de SEGPA<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Au collège, les SEGPA accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables

## Synthèse

Etablissement	nombre	nombre d'élèves	nombre d'enseignants
maternelles	4	283	11
primaires	3	383	19
collège	1	588	46
lycée	1	186	24
<b>total</b>	<b>9</b>	<b>1440</b>	<b>100</b>

### **d) Le secteur social et médico-social sur la ville**

La commune compte quelques établissements médico-sociaux accueillant un public spécifique, notamment dans le secteur de l'enfance inadaptée et adultes handicapés

- **1 Institut Médico Educatif.** C'est un semi internat qui accueille des usagers souffrant de déficience mentale de légère à profonde – association de troubles psychoaffectifs, troubles de la personnalité, troubles psychotiques et autistiques). Leur financement est devenu de nos jours quasi exclusivement public après l'agrément des ARS (Agence Régional de Santé qui regroupe les services de santé depuis 2010)
- **1 Maison d'Accueil Spécialisé.** C'est un internat destiné à accueillir des personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement poly handicapées, qui nécessite une surveillance médicale et des soins constants. La MAS est un établissement médico-social financé en totalité par l'assurance maladie.
- **1 Foyer d'Accueil Médicalisé.** Type d'accueil temporaire de jour pour adultes handicapés essentiellement moteur
- **1 Club de Prévention Spécialisée** (association APSG) financé en grande partie par le Département (Conseil Général) et la Municipalité. La structure est installée au cœur du quartier SAMEC. Ses actions sont orientées vers les jeunes en rupture scolaire et les familles en difficulté.

- **1 une maison de retraite** « les Glycines » depuis 1994
- **1 unité Alzheimer** qui devrait être opérationnelle début 2012
- **1 Centre Médico Social** (Conseil Général) : permanences assistante sociale, puéricultrice PMI<sup>15</sup>, intervenante UDAF<sup>16</sup>
- **1 CCAS<sup>17</sup>**. Sa mission essentielle consiste à renseigner, orienter et accompagner toute personne de la commune en difficulté sociale. Ses principaux domaines d'intervention sur l'année écoulée ont visé : l'aide financière d'appoint pour les bons alimentaires (40%), des factures d'énergie (35%), des loyers impayés, des assurances de transport et divers (10%)

### Synthèse :

structures médico sociales	nombre de places	publics
IME	46 places	14/20 ans
MAS		adultes
FAM	8 places	adultes
APSG	-	tout public

social	permanences	publics
CMS	lundi au vendredi	tout public
APF	1 X / semaine	tout public
CCAS	2 X / mois	familles
Actions UDAF	1 X / semaine	femmes adultes

socio-économique	permanences	publics
mission locale	1 X / mois	16/25 ans

<sup>15</sup> Protection Maternelle et Infantile, mieux connue sous le sigle **PMI**, est un système de protection de la mère et de l'enfant. C'est un service du Conseil Général

<sup>16</sup> Union Départementale des Associations Familles

<sup>17</sup> Centre Communal d'Action Sociale



<b>structures personnes âgées</b>	<b>nombre de places</b>	<b>publics</b>
Maison de retraite	63	personnes âgées
unité Alzheimer	16	personnes âgées

### e) le secteur de la santé

Si l'on observe le plan des « Commerces » sur Guénange, il est aisé de constater que hormis une maison médicale (médecin, kiné, infirmiers) et une pharmacie située sur le Haut de Guénange, l'ensemble des praticiens se trouve concentrés plutôt sur Guénange Bas.

De même que les permanences concernant le domaine de la santé comme la CPAM ou Clic Gérontolor se tiennent au Centre Social (Bas de Guénange)

### Synthèse

	Guénange Haut	Guénange Bas
médecin	1	4
pharmacie	1	1
dentiste	-	3
kiné	2	2
infirmier	2	1
laboratoire	-	1
total	6	12

## 2) La vie associative locale

Les premières associations de la cité ont vu les jours dans les années 1950. On retiendra pour la petite « histoire » l'*Association Loisirs et Fêtes* (1953), qui proposait pêle-mêle un ciné club, de la philatélie, un photo club, une chorale, etc, et l'*Association Populaire Familiale* (1957) qui ouvrait le champ du social au service des familles.

Le succès des kermesses paroissiales et des scouts de cette époque (années 60/70) ont marqué l'esprit des habitants, notamment celui de certains bénévoles associatifs encore en activité actuellement.

Depuis 1953, les associations sportives n'ont cessé de croître pour aboutir rapidement à une inter-association omnisport en 1960. En 1972 l'office des sports est créé...

Je citerai également la création du Centre de Loisirs en 1963, qui devint rapidement une association majeure de la ville (rebaptisé par la suite CLAS<sup>18</sup>) et bénéficiant d'une convention financière avec SOLLAC jusqu'en 1977. Financement relayé ensuite par une subvention municipale.

Il existe actuellement sur Guénange une réelle dynamique associative avec plus d'une soixantaine d'associations.

Il convient de souligner que certaines associations jouent ou ont joué un rôle social depuis plusieurs décennies sur la ville.

- Le CLAS qui était au service de nombreux loisirs des guénangeois. Et qui a longtemps proposé les activités d'accueil post et péri-scolaire municipalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- l'UAS<sup>19</sup> également « dépositaire de son bilan » au le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et qui gérait les activités multi accueil et halte garderies, également municipalisées depuis.
- L'APSG<sup>20</sup>, toujours en activité sur la ville. Les « professionnels » effectuent un « travail de rue » avec certains jeunes repérés comme étant en difficulté ou posant certains problèmes sur le territoire, mais aussi auprès de certaines familles du quartier SAMEC<sup>21</sup>.

Si certaines associations « pilote » de la ville ont disparu, d'autres ont émergé.

- c'est le cas de SOLISENIOR, portée par des « militants » associatifs, et dont les actions d'aide à la personne à domicile (bricolage, jardinage, etc) visent les personnes âgées. Les bénévoles de cette association ont développé un réel réseau de personnes « aidantes ».
- Il faut citer l'association Aca Danse dont les statuts ont été déposés en août 2011. Des bénévoles et des parents se sont mobilisés pour que les activités

---

<sup>18</sup> Association Centre de Loisirs et d'Animation Sociale

<sup>19</sup> Association Union d'Action Sociale

<sup>20</sup> Association de Prévention Spécialisée de Guénange

<sup>21</sup> Société Anonyme Mixte d'équipements et de Constructions

arrêtées « brutalement » par le CLAS en juin dernier puissent reprendre à la rentrée. Ces activités touchaient tous les publics (enfants, ados, adultes, seniors hommes et femmes). Cette initiative soutenue par le Centre Social permet aujourd'hui à plus de 300 personnes de pratiquer leur activité.

D'autres associations comme la CLCV<sup>22</sup> et l'APF<sup>23</sup> remplissent depuis l'origine des missions de service public. Notamment par le biais de permanences ou d'accueil de public sur des actions au Centre Social. La première, tournée plutôt vers la défense du consommateur et de l'utilisateur, a également mis en place des cours d'alphabétisation pour les adultes. Et la deuxième, plutôt sensible à toute préoccupation liée au handicap.

### **Synthèse des associations sur la commune**

Associations sportives	13
associations à caractère social / médico-social	7
associations familiales	11
associations culturelles	11
associations diverses	24
	57

## **3) Le Centre Social**

### **a) Historique**

Dès 1995, une première réflexion a germé à Guénange, concernant la construction d'une nouvelle structure sociale, en réponse à plusieurs constats :

---

<sup>22</sup> Consommation Logement e Cadre de Vie  
<sup>23</sup> Association des Paralysés de France

- d'une part, le bâtiment dans lequel opérait le CLAS<sup>24</sup> (bâtiment hérité de l'époque « glorieuse » de la sidérurgie) devenait obsolète. Sa structure métallique difficilement transformable était lentement vouée à être démolie
- par ailleurs, la destruction des « Domofer » de Guénange, remplacés par de l'habitat pavillonnaire a déplacé le centre de la ville vers le bas de Guénange. Cela a suggéré un positionnement du nouveau centre social entre le « bas » et le « haut », en vue de favoriser la mixité sociale
- parallèlement à ce constat, la création d'un nouveau bâtiment devait être l'occasion de regrouper les principales associations et de créer de nouvelles synergies répondant au mieux aux attentes des guénangeois.

Dès 1998, et à la demande de la municipalité, une enquête réalisée par un cabinet d'étude indiquait que *l'ensemble des acteurs souhaite une gestion inter associative permettant en particulier le suivi et l'affectation des locaux ainsi que l'entretien des espaces*

En 2002 la concertation donne naissance aux statuts d'une association dénommée « Centre Social de Guénange », dont l'objet principal est de mettre en œuvre le projet social global, en veillant à répondre aux besoins des associations et de la population locale.

Le Centre Social est inauguré le 9 juillet 2003. Il s'inscrit dans un espace de verdure et sportif clos, et à côté de l'un des gymnase de la ville le plus fréquenté. Sa proximité directe avec le collège et le lycée professionnel, la maison de retraite, la bibliothèque, les locaux des services sociaux du Conseil Général (permanences de l'assistante sociale, de la PMI, l'UDAF), le groupe scolaire du Bois, fait du bâtiment qu'il est très fréquenté.

A noter que les services de garde multi accueil et périscolaire se trouvent également dans les locaux du centre social.

L'aménagement du centre social et le transfert de trois associations majeures de la ville ont été simultanés en juin 2002.

Dés 2003, après avoir obtenu des garanties suffisantes de maintien de ses activités, le CLAS s'installe à son tour.

Avec la création du centre social, les associations disposaient d'un nouvel outil que la municipalité souhaitait fédérateur, permettant autour d'un projet collectif partagé de répondre aux aspirations et aux préoccupations de la population.

Pour autant ces associations ne sont jamais parvenues à cohabiter, jusqu'à « déclencher » la municipalisation<sup>25</sup> des activités à vocation sociale publiques de la ville en janvier 2010.

---

<sup>24</sup> Centre de Loisirs et d'Animation Sociale, association « pilote » de la ville depuis plus de 40 ans

## **b) Une situation locale complexe**

Il convient de rappeler la situation entre le CLAS, reconnu comme un partenaire de taille et une association « pilote » de la ville qui lui faisait bénéficier de la quasi-totalité des subventions (100% de la prestation ACF et 80% ACG), et l'Association Louise Michel, gestionnaire du Bâtiment Centre Social, pourtant dépositaire du contrat de projet auprès de la CAF.

Ce fonctionnement bicéphale qui aurait du fédérer ces deux associations autour de projets communs destinés à développer un espace commun, de ressources et d'actions visant la promotion d'initiatives en faveur des publics les plus éloignés, n'a jamais permis la « synergie » attendue sur la commune pour y développer l'action sociale publique.

Un temps entrevue, la « refonte » de ces deux associations, n'a finalement pu aboutir. La volonté de part et d'autre d'additionner toutes une série d'actions existant déjà, plutôt qu'une envie de monter un véritable projet ensemble, a eu raison de la tentative de fusion et des dernières espérances fin 2009.

La nécessité d'un partenariat concerté n'a, semble t'il, jamais été de mise et le lien supposé et espéré entre les différentes associations n'a jamais opéré.

C'est sur fonds de conflits internes latents et d'une opposition du CLAS, publiquement exprimée, à la mairie que le centre social a tenté d'évoluer durant près de dix ans.

Si le Centre Social est connu et apprécié de tous les usagers qui le fréquentent, le bâtiment a été confronté durant toutes ces années à un problème d'identification et de reconnaissance auprès des habitants de la commune.

L'acte de municipalisation de l'action sociale publique de la ville, et notamment des activités périscolaires, des centres aérés, des mercredis récréatifs gérées auparavant par le CLAS, et du Centre Social, a manifestement « rajouté » de la confusion et de l'incompréhension dans l'esprits des habitants et des usagers du Centre Social (activités qui passent d'un statut privé à un statut public...).

---

<sup>25</sup> Action de placer une activité, une prestation ou un service sous l'autorité de l'administration communale

### **c) Présentation de la structure**

Le Centre Social Louise Michel désigne en premier lieu un vaste bâtiment de 2000 m<sup>2</sup> situé plutôt dans le bas de Guénange, à « l'intersection » du quartier SAMEC et de Guénange Centre (Boulevard sous les Vignes), lieu de passages pour de nombreux habitants de la commune.

Sa proximité du gymnase, des collèges et lycée professionnel, de la bibliothèque, de deux groupes scolaires, d'un City Parc, le fait qu'il serve à de nombreux occupants associatifs (CLCV, Aca Danse, Ecole de Musique, etc), à certains services comme les Multi Accueil et Péri Scolaire, le CMS, qu'il accueille en son sein des permanences ouvertes à de nombreux publics (CPAM, Mission Locale, CLCV, APf) font du Centre Social une structure extrêmement fréquentée.

Le bâtiment est constitué de nombreuses salles.

Au rez de chaussée :

- 2 grandes salles –dont une équipée d'une cuisine de collectivité et d'une cantine-,
- d'un amphi théâtre pouvant accueillir une centaine de personnes
- d'une salle parquet avec des miroirs muraux
- d'une salle équipée en matériel informatique, d'une salle « petite enfance »
- 3 petites salles d'activité
- de 4 bureaux
- d'une petite cuisine (kitchenette)
- d'une salle photocopieuse
- d'un accueil (aux publics)
- des toilettes adultes et enfants
- un garage
- un local spacieux pour les rangements de gros matériels

A l'étage :

- de 3 petites salles annexe
- de 3 salles de réunion
- de 2 bureaux
- de 4 petites pièces « réserve » pour ranger du matériel

#### **4) La municipalisation des actions publiques à vocation sociale**

« L'action sociale est devenue à ce point ingérable que la municipalité a décidé de reprendre la main... »<sup>26</sup>. C'est par ces mots que le Maire de Guénange commente le choix de municipaliser l'action sociale sur la ville lors du Conseil Municipal du 27 novembre 2008.

*« En effet, suite à la suspension de l'agrément « centre social », il est constaté que les associations ne répondent plus aux orientations et aux exigences communales et de la Caisse d'Allocation Familiale de la Moselle en matière d'action sociale. Le service d'accueil post et périscolaire fonctionne depuis la rentrée de septembre 2008 sur trois groupes scolaires et les salles dédiées à ce service ont été rénovées.*

*Il est proposé au Conseil Municipal l'échéancier suivant*

- *au 1<sup>er</sup> janvier 2010, reprise de l'activité Multi Accueil/Halte Garderie*
- *au 1<sup>er</sup> janvier 2011, reprise de l'activité du centre social*
- *au 1<sup>er</sup> janvier 2011, reprise de l'activité centre aéré et mercredi récréatif... »<sup>27</sup>*

Ce choix contraignit certaines associations de la commune à cesser l'ensemble de leurs activités en annonçant leur dissolution.

Ainsi l'UAS<sup>28</sup>, qui occupait une partie de l'espace associatif local depuis 1968 et qui avait assuré durant plus de 30 ans le fonctionnement de services à caractère social, familial ou culturel, mais surtout les activités crèche/multi accueil, déposa le bilan le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'association Centre Social Louise Michel<sup>29</sup> fut contrainte à son tour, quelques mois plus tard (20 septembre 2010) à « déposer le bilan » dans un climat « tendu » entre responsables associatifs et municipalité.

Enfin, et pour des raisons apparaissant plus « obscures », récemment et plus soudainement, le CLAS, dont les activités centre aéré et mercredi récréatif devaient être municipalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2012, annonce la fin de son activité au 30 juin 2011. Là encore dans un climat « délétère »...

---

<sup>26</sup> Extrait d'un article de presse locale du 30 novembre 2011)

<sup>27</sup> Extrait des délibérations du Conseil Municipal (séance du 27 novembre 2011)

<sup>28</sup> association Union d'Action Sociale

<sup>29</sup> inter association créée en 2003 pour gérer le bâtiment centre social et qui comptait à l'origine sept membres associatifs fondateurs (sur 10 possibles), deux représentants de la ville (élus municipaux), un représentant du CCAS (tous disposant d'une voix délibérative)

Les accueils de loisirs enfants sont depuis le 21 octobre 2011 sous la responsabilité du Centre Social Municipal.

La quasi-totalité des salariées de ces trois associations ont été soit « reprises » soit embauchées par la ville dans le cadre des activités municipalisées dont elles avaient la charge auparavant...

### Synthèse municipalisation

<b>activité associative</b>	<b>municipalisation</b>
<b>Activité Péri Scolaire</b> (association CLAS)	1er janvier 2008
<b>Multi Accueil et Crèche</b> (association UAS)	1er janvier 2010
<b>Centre Social</b> (association Louise Michel)	1er novembre 2010
<b>Accueils Centre aéré et Mercredi Récréatif</b> (association CLAS)	1er septembre 2011

## **5) La population guénangeoise**

### **a) Caractéristiques**

Les habitants ne sont pas tous des Mosellans d'origine, loin s'en faut. Les guénangeois sont pour la plupart des « transplantés », arrivés sur la commune pour répondre au besoin de main d'œuvre de la sidérurgie dans les années 1950-60. Le flux migratoire de la population n'a pas été un mouvement de la population autochtone, mais repose sur une large part de l'apport de l'immigration. En 1953, les premiers travailleurs arrivent de toutes les régions de France avec un fort contingent de gens du Nord de la France (ch'timis) et de vosgiens. Mais on compte aussi six nationalités bien représentées : italienne – espagnole – algérienne – marocaine – portugaise et polonaise...

Quelques années plus tard (à partir du milieu des années 1970), la délocalisation de la sidérurgie, les départs en retraite, les retours d'étranger regagnant leur pays d'origine, les familles « construisant » ailleurs amorcent une baisse de la population.



Sur la ville, la baisse encore peu sensible (-465 personnes entre 1975 et 1990) devient hémorragique entre 1975 et 1990 (-2063 personnes). Ce qui correspond à une perte de plus de 30% sur un peu plus de vingt ans. Mais ce sont surtout les jeunes qui ne trouvent pas de travail sur place qui doivent s'expatrier. La population vieillit...

La crise allait avoir d'importantes répercussions sur la vie quotidienne des guénangeois et en particulier sur la vie associative.

Les nombreuses associations qui avaient vu le jour avec l'avènement de la cité et les nouveaux habitants cherchant une occupation sur la commune dans les années soixante, commençaient à connaître un problème de recrutement, du fait du départ de leurs dirigeants. Le début des années 90 marque le « creux de la vague » du secteur associatif...

**La population de Guénange est issue de brassage de diverses origines, que ce soit d'autres régions comme d'autres pays. Cette diversité est vécue par l'ensemble des élus comme un bénéfice pour la ville, parce que créant des quartiers hétérogènes**

**b) Commentaires sur les statistiques INSEE<sup>30</sup> (tableaux et pyramide des âges en annexe)**

**◆ Concernant la composition des ménages**

Le dernier recensement de la commune fait apparaître un nombre de 6966 habitants pour 2678 ménages dont près de 23% sont constitués d'une seule personne. On constate que le nombre de ménages augmente entre 1999 et 2007 alors que la population diminue légèrement. Cela s'explique notamment du fait des personnes âgées qui se retrouvent seules au domicile.

De fait dans les chiffres, la population de Guénange a baissé entre les deux derniers recensements, alors que le nombre de ménage<sup>31</sup> a augmenté de 9,4% et que dans le même temps, le nombre de logements a également augmenté de plus de 9%.

A noter que 2064 familles vivent sur Guénange dont près d'un quart (21,56%) pour le seul quartier SAMEC.

---

<sup>30</sup> Chiffres recensement 2007

<sup>31</sup> « ménage » au sens INSEE, soit « de manière générale, un ménage au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne »

#### ◆ Un vieillissement accru de la population

L'évolution démographique nationale va dans le sens du vieillissement de la population, même si en 2008, la hausse sensible du taux de natalité rééquilibre sensiblement la pyramide des âges (2,08 enfants par femme). A Guénange, à l'appui des données sur la « population » et les « catégories socio professionnelles », on constate que près de 25% de la population est âgée de près de 60 ans. Plus précisément, 1268 des guénangeois ont plus de 65 ans (soit 18,2% de la population), et 617 ont plus de 75 ans (soit 8,85%)

De plus en plus d'acteurs de la ville (association Soliseniors, association les Quatre Printemps, la mairie) pointent le fait que la population de Guénange est « vieillissante », que de plus en plus de foyers sont occupés par des couples âgés et seuls, alors que les personnes qui arrivent par le biais des nouveaux lotissements n'ont pas forcément d'enfants.

#### ◆ Les jeunes sur Guénange

Sur une population de près de 7000 habitants, on dénombre en 2011<sup>32</sup>, 2283 jeunes de 6 à 25 ans (soit 32,6%° de la population) qui se répartissent comme suit :

tranches d'âge	% du total jeunes
6/11 ans	23,90%
12/17 ans	27,20%
18/25 ans	45,90%

Les enfants sont scolarisés dans leur grande majorité à Guénange au sein de trois groupes scolaires (primaire et maternelle). Pour compléter ce commentaire, je reprendrai une petite enquête locale auprès des 6-11 qui a permis de mettre en évidence le fort taux de pratique associative culturelle ou sportive des enfants. Près de 70% ont une pratique régulière à raison d'une à deux fois par semaine). Cette proportion est réduite à 50% dès que l'on interroge les jeunes entrés au collège. Sur le quartier SAMEC, toute une frange de la tranche d'âge 11-17 ans pose des problèmes spécifiques et requiert toute l'attention de l'Association de Prévention Spécialisée.

<sup>32</sup>

source mairie

Sur la tranche d'âge supérieure (15-25 ans), 136 de ces jeunes ont été suivi par la mission locale en 2010 (dont 32 accueillis pour la première fois depuis le 01/01/2011)<sup>33</sup>.

#### ◆ Les catégories socio professionnelles

Elles sont très diversifiées sur la ville. On constate que les retraités représentent plus d'un tiers des catégories socio professionnelle de la ville (36,70%). Ce qui vient confirmer l'idée que Guénange reste une ville « vieillissante ». Ce constat peut également alimenter un début de réflexion sur une présence récurrente de ce public dans la vie associative locale, mais aussi de la nécessité d'associations telles que *Solisenior* ou encore les *Quatre Printemps* sur la commune.

Les employés et ouvriers représentent un autre « gros » tiers des CSP sur la commune (37,50%). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont en augmentation (2,40%), notamment du fait du développement de la zone Bellevue en périphérie de la ville.

L'agriculture n'est plus une catégorie représentée sur la ville malgré les origines rurales de Guénange bas, Guénange village et le hameau de Guélange qui comptaient quelques fermes en activités il y a encore pas si longtemps.

#### Synthèse

Ménages selon les CSP	nbre	%
Ensemble	2668	100
agriculteurs	0	0
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	60	2,4
cadres et professions intellectuelles supérieures	76	2,8
employés	260	9,7
ouvriers	740	27,8
retraités	980	36,7
autres personnes sans activité professionnelle	180	6,7
professions intermédiaires	372	13,9

La ville signale beaucoup le rôle que joue le travail transfrontalier dans l'apport de catégories assez aisées.

#### ♦ L'activité sur Guénange

Guénange fait partie du bassin de l'emploi du secteur thionvillois. La création d'une zone d'activité artisanale et commerciale en périphérie de la ville et à proximité du réseau autoroutier A31, a permis le maintien sur la commune, de près de 400 emplois. Pour une ville de près de 7000 habitants ce nombre d'emplois paraît faible (environ 6%), cependant il faut interpréter le contexte historique de ville dortoir, et aujourd'hui ce chiffre est tout à fait significatif du développement de la ville. L'analyse des statistiques concernant les actifs démontre que près de 1800 personnes possèdent un emploi hors de la commune, y compris dans un autre département.

La particularité frontalière du territoire (Bénélux) renforce l'activité de proximité et concerne 540 emplois pour les Guénangeois.

En terme d'activité, le nombre d'actifs augmente par rapport en 1999 et passe de 35% à 45%. Cependant le nombre de chômeurs reste élevé (10,7 %, bien plus que la moyenne nationale qui est de 7,8 % au dernier recensement de 2007).

Selon les listings Pôle Emploi de ces derniers mois, deux tiers des chômeurs sont âgés de 20 à 40 ans. Une lecture plus fine de ces chiffres fait apparaître un taux proche des 40% sur la zone SAMEC.

Une autre donnée sociale importante concerne plus spécifiquement notre commune que l'ensemble du territoire national. La notion de pré-retraite (notamment à partir de 50 ans) est fortement liée à la fin du secteur industriel local. Aussi un grand nombre de « jeunes retraités » dans les années 1970-80 en quête d'occupation et de reconnaissance sociale, se sont investis dans les responsabilités associatives. On les retrouve pour la plupart, toujours aujourd'hui à la tête de plusieurs associations de la ville ou d'implications bénévoles. Ce public s'investit encore dans le développement d'actions collectives au profit d'une cible locale. On peut dénombrer pas moins d'une centaine de retraités au service du public dans le cadre associatif social, sportif ou culturel. En terme de temps passé, cela représente une quinzaine d'équivalent temps plein ! La population active<sup>34</sup> totale est de 3112, soit une augmentation de 7,96% par rapport au recensement précédent (1999).

---

<sup>34</sup> qui regroupe la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs (privée d'emploi)

La population inactive totale représente, quand à elle, 3854 personnes (55,3 % de la population guénangeoise, soit plus de la moitié) et répartie comme suit :

- retraités et pré-retraités : 21,5%<sup>35</sup>
- élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés : 8,5%
- autres inactif : 25,1%

En termes chiffrés, sur Guénange<sup>36</sup>, 412 personnes sont aujourd'hui demandeurs d'emploi (soit une augmentation de près de 20% depuis le dernier recensement 2007) qui se répartissent de la façon suivante : 216 hommes et 196 femmes. A noter que 136 sont issus du quartier SAMEC (33%).

Selon les sources CAF 2010, 1017 personnes sont allocataires

- allocataires « dépendants » : 222
- allocataires dont le RUC<sup>37</sup> est inférieur au seuil de bas revenu<sup>38</sup> : 387
- allocataires dont le RUC est supérieur au seuil de bas revenu : 121

A noter encore que 175 personnes relèvent de minimas sociaux de type RSA dont près de la moitié (45%) sont issus du quartier SAMEC.

#### **IV) Au Final**

<b>Atout - Forces - Potentialités</b>	<b>Faiblesses - Fragilités - Freins</b>
Vie associative dynamique	L'emploi
Structures nombreuses et variées	Antagonismes locaux
Tissu économique	Cloisonnement des quartiers
Scolarisation locale	Concentration des difficultés sociales sur un secteur de la ville
Culture militante des bénévoles	Vieillesse de la population
Taux de personnes retraitées	Insuffisance des partenariats
Urbanisation croissante	

<sup>35</sup> sur la population totale (active et inactive)

<sup>36</sup> source mairie septembre 2011

<sup>37</sup> Revenu mensuel par Unité de Consommation (revenu + prestations)

<sup>38</sup> en 2010, le seuil de bas revenus (applicable aux ressources 2009) était de 956€

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Le diagnostic de territoire doit permettre d'apporter des éléments de réflexion pour l'action.

En cela, il caractérise non seulement les potentialités du territoire, mais aussi la mobilisation des acteurs, et il fournit également une image de référence pour les projets futurs.

Si les potentialités ou les insuffisances en matière sociale sur Guénange peuvent se percevoir dans la présentation du territoire en première partie de ce projet, la mobilisation des acteurs apparaît quand à elle plus indistinctement.

Les pratiques des acteurs locaux et la modification de leurs comportements et stratégies, au cours des événements de ces dernières années sur la ville, ont certainement contribué à ne pas pouvoir faire émerger un projet de territoire cohérent.

D'autre part, des difficultés méthodologiques peuvent être rencontrées dans la rédaction du projet car le diagnostic de territoire peut interférer avec les représentations que les acteurs se font de leur territoire. Différents points de vue peuvent exister, portés par des individus ou des collectifs. C'est pourquoi la démarche de diagnostic partagé permet de mettre en cohérence sur un territoire donné des observations et des constats. Pour le moins, l'échange avec d'autres acteurs sociaux doit permettre une meilleure appropriation du diagnostic de territoire et pourquoi pas, une mobilisation accrue dans la mise en œuvre des actions et créer une véritable synergie<sup>39</sup>.

Sur Guénange la notion de diagnostic partagé reste encore à construire et à développer avec l'ensemble des acteurs associatifs et sociaux.

Pour cette partie diagnostic, je me suis référé à des travaux réalisés auprès des acteurs associatifs et sociaux guénangeois :

- ▶ une consultation des associations et acteurs sociaux de la ville initiée par la municipalité<sup>40</sup>
- ▶ une enquête sociologique réalisé par un sociologue<sup>41</sup>

---

<sup>39</sup> La **synergie** reflète communément un phénomène par lequel plusieurs acteurs, facteurs ou influences agissant ensemble créent un effet plus grand que la somme des effets attendus s'ils avaient opéré indépendamment, ou créent un effet que chacun d'entre eux n'aurait pas pu obtenir en agissant isolément

<sup>40</sup> consultations des acteurs sociaux et associatifs de la commune, pilotées par la mairie en vue de la municipalisation des actions sociales de la ville. Ces consultations se sont déroulées sur 3 journées entre décembre 2009 et janvier 2010.